

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 07 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M. DEPOUEZ Hervé
M^{me} LE MARCHAND Régine
M. BOUFFORT Bertrand
M^{me} BOISNARD Karine
M. BAURY Samuel
M^{me} LEFEBVRE BERTIN Nathalie
M. CHARDIGNY Thomas
M^{me} LE GALL Josette
M. GARNIER Michel
M. MOKHTARI Mustafa
M. BABOU Cyprien
M. ANDRÉ Sylvain
M. BAUDY Jérôme
M^{me} HERCEG GALESNE Zlatka
M. GUILLEMET Eric
M^{me} PAIMPARAY KANY Véronique
M^{me} YSOPE Carine
M. PERRUDIN Gildas
M^{me} MONTESINOS Esther
M. BAILLY Cédric
M^{me} CHARLÈS Mathilde
M^{me} BRENDEL Charlotte
M^{me} BROSSERON Christine
M. LE MARCHAND Julien
M. ROUAULT Philippe
M. CHAIZE Alain
M^{me} QUEMENER Anne Marie
M^{me} ROBIN Amélie
M^{me} CHARRIER Catherine
M. DESMOULIN Gil

Date de convocation : 01/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l'ouverture de la séance : 30

Quorum réuni

Étaient excusés :

M. JUMAUCOURT Arthur a donné pouvoir à M^{me} CHARRIER Catherine.
M^{me} D'HEROUVILLE Véronique a donné pouvoir à M^{me} BOISNARD Karine.
M. PHILOUX Pascal a donné pouvoir à M. ROUAULT Philippe.

Secrétaire de séance :

M^{me} Régine LE MARCHAND



01/20 – 07 avril 2026

Syndicat de Recherche et d'Études du Nord-Ouest de Rennes (SYRENOR) - Désignation des délégués titulaires et des délégués suppléants

Le rapporteur,

- rappelle au conseil municipal que le Syndicat de Recherche et d'Études du Nord-Ouest de Rennes, comprend les communes de Clayes, la Chapelle-des-Fougeretz, Gévezé, Montgermont, Pacé, Parthenay-de-Bretagne, Saint-Gilles, Vezin-le-Coquet.
- informe le Conseil Municipal que la commune est membre du Syndicat Intercommunal à vocations multiples et à géométrie variable « le Syrenor ». Les statuts de cet établissement stipulent à l'article 7 que :
« Chaque commune est représentée au sein du Comité par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. Les communes de plus de 2 500 habitants disposent d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant supplémentaires par tranche de 2 500 habitants. »

La population de la commune de Pacé est de 12 078 habitants au 1er janvier 2026, le Conseil Municipal doit donc élire cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants qui la représenteront au Comité Syndical du Syrenor.

En application des dispositions des articles L 2121-33 et L 5212-6 du code général des collectivités territoriales, M. le Maire demande au conseil municipal de procéder à la désignation de six délégués titulaires et de six délégués suppléants qui représenteront notre commune au sein du Syndicat de Recherches et d'Études du Nord-Ouest de Rennes.

Le rapporteur propose les candidatures comme délégués titulaires de :

1. M. H. DEPOUEZ
2. Mme K. BOISNARD
3. Mme N. LEFEBVRE-BERTIN
4. Mme E. MONTESINOS
5. M. P. ROUAULT

Le rapporteur demande s'il y a d'autres candidatures.

puis procède au vote à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	33
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	33
Majorité absolue :	17

Puis, le rapporteur proposera les candidatures comme délégués suppléants de :

1. Mme C. BOSSERON
2. Mme M. CHARLES
3. M. T. CHARDIGNY
4. M. J. BAUDY
5. Mme C. CHARRIER

Le rapporteur demande s'il y a d'autres candidatures.

Puis procède au vote à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	33
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	33
Majorité absolue :	17

Ayant obtenu la majorité absolue, seront désignés comme représentants de la commune de Pacé pour siéger au comité syndical du Syndicat de Recherches et d'Études du Nord-Ouest de Rennes, de Clayes, La Chapelle-des-Fougeretz, Gévezé, Montgermont, Pacé, Parthenay-de-Bretagne, Saint- Gilles, Vezin-le-Coquet :

en qualité de titulaires :

- M. H. DEPOUEZ
- Mme K. BOISNARD
- Mme N. LEFEBVRE-BERTIN
- Mme E. MONTESINOS
- M. P. ROUAULT

en qualité de suppléants :

- Mme C. BOSSERON
- Mme M. CHARLES
- M. T. CHARDIGNY
- M. J. BAUDY
- Mme C. CHARRIER

VOTE : Unanimité.

Quorum réuni 30 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

Régine LE MARCHAND.

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

